



# MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9  
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 - TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141  
SITE WEB : [www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net)

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

### PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

La Municipalité de Val-des-Monts désire aviser la population qu'il est strictement interdit de déposer vos produits domestiques dangereux ou autres détritits au garage municipal Oakley-Carey, sis au 1570, route du Carrefour et au garage Déziel, sis au 93, route du Carrefour, Val-des-Monts.

Des caméras de surveillance ont été installées et les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 \$ plus les frais.

**Les produits domestiques dangereux peuvent être déposés à l'Éco-Centre de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, sis au 28, chemin de La Pêche, Val-des-Monts (Québec), et ce, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, durant les heures d'ouverture suivantes :**

- Mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 18 h, le vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h, ainsi que les samedis 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août et 9 septembre 2017 de 9 h 30 à 15 h.

#### **Produits domestiques dangereux acceptés à ce site :**

Les pneus sans jante, huiles, lubrifiants, carburants, batteries d'automobile, bonbonnes de propane, acides, aérosols, bases, solvants, produits organiques, médicaments, oxydants, pesticides, peintures, produits de piscine, piles alcalines et rechargeables, fluorescents, fluocompacts, réactifs, les cartouches d'encre, les résidus électroniques tels que les ordinateurs, écrans, imprimantes, téléphones cellulaires, etc.

#### **Produits domestiques dangereux refusés à ce site :**

Armes et munitions, bouteilles de gaz comprimés, BPC, matières compostables, déchets biomédicaux, déchets radioactifs, explosifs, dynamite, pneus surdimensionnés (tracteurs, machinerie, camions lourds), pneus avec jante, résidus de construction ainsi que les produits inconnus. Les produits domestiques à usage commercial ou industriel ne sont pas acceptés.

Une preuve de résidence sera exigée.

***Les articles ménagers tels que les réfrigérateurs, cuisinières, matelas, sofas, etc. peuvent être déposés, le jour prévu de la collecte des ordures ménagères de votre résidence.***

**Fait à Val-des-Monts ce troisième jour du mois de mars deux mille dix-sept.**

La Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale,

Patricia Fillet